

Réf: Dossier N° 051016

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALYER CONSEILS » en abrégé « ALEC »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI, Lot 44, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 27/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALYER CONSEILS » en abrégé « ALEC

»

Objet : -Conseils en Marketing,  
-Ventes et représentation commerciale,  
-Optimisation logistique,  
-Supply Chain.  
-Finance et RH.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI, Lot 44, Ilot 2

Dirigeant(s) : M ASSI BROU SERGE PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06981 du 18/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35094/GTCA/RC/2021 du 18/11/2021

